

Qwertyuiopasdfghjklzxcvbnmqw
ertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwerty
uiopasdfghjklzxcvbnmqwertyuio
pasdfghjklzxcvbnmqwertyuiopas
dfghjklzxcvbnmqwertyuiopasdfg

CONSEIL D'ECOLE

Procès-verbal

Mardi 27 juin 2023

hijklzxcvbnmqwertyuiopasdfghjkl
zxcvbnmqwertyuiopasdfghjklzxc
vbnmqwertyuiopasdfghjklzxcvbn
mqwertyuiopasdfghjklzxcvbnmq
wertyuiopasdfghjklzxcvbnmqwer



**École élémentaire de
GEUDERTHEIM**

74 rue du Général de Gaulle
67170 GEUDERTHEIM
03 88 51 93 60
ce.0672664g@ac-strasbourg.fr

Ordre du jour du C.E.

POINT 1 : Lecture (Points importants) et adoption du précédent PV

POINT 2 : École : affectation enseignants / date prochaine rentrée/ listes des fournitures/ Sécurité ...

POINT 3 : Fête scolaire : bilan (pistes d'amélioration)

POINT 4 : Bilan année scolaire (sorties, projets, ...)

POINT 5 : Point Mairie - Périscolaire

POINT 6 : Questions associations des parents d'élèves (non traitées précédemment)

POINT 7 : Divers

Procès-verbal du conseil d'école du mardi 27 juin 2023

Présents :

Enseignants (es) : Anne GUILLON -- Carine HOUEL-MAURER -- Stéphanie JEUCH -- Mélanie HEYERES -- Morgane STRESSER -- Nathalie GASSMANN -- Vincent STRUB -- Thierry KEIFFER -- Mathilde NANTEUIL

Représentant de la mairie : Pierre GROSS (Maire)

Parents d'élèves : Sandra JUD – Sarah LUDWIG – Angélique MOSCHEROSCH – Valérie VON ALLMEN SCHMIDT – Mélissa PATIENT – Audrey KOWALSKI – Valérie HAMM – Aurélie JESSEL

Excusés :

Enseignante : Laetitia STEBLER

Représentant de la mairie : Michel URBAN (conseiller municipal)

Représentante Périscolaire : Séverine KLIPFEL

Enseignantes de Religion : Yvonne PIQUEREL, Agathe STEINER

AESH : Solange DUMINGER – Stéphanie STAUDER

La séance est ouverte à **20 heures 10 min**

La séance est close à **22 heures**

INTRODUCTION :

Accueil des membres : remerciements

POINT 1 : Retour sur le procès-verbal du précédent conseil d'école (21 mars 2023)

➔ POINT 1 : Lecture (Points importants) et adoption du précédent PV

➔ POINT 2 : École : Effectifs école/prévisions N+1/APC

L'effectif est de **174 élèves (4 départs/5 arrivées)**. Il y a **7 classes** réparties de la façon suivante :

Au Cycle 2 (111) :

- **CP** : Nathalie GASSMANN – Vincent STRUB : 23 élèves, **CP/CE1** : Laetitia STEBLER – Morgane STRESSER : 24 élèves dont 11 CP et 13 CE1, **CE1** : Anne GUILLON : 27 élèves, **CE2** : Stéphanie JEUCH : 28 élèves, **CE2/CM1** Mélanie HEYERES (9/15) 24 élèves dont 9 CE2

Au Cycle 3 (63) :

- **CE2/CM1** Mélanie HEYERES (9/15) 24 élèves dont 15 CM1
- **CM1/CM2** : Carine HOUEL-MAURER : 23 élèves dont 14 CM1 et 9 CM2, **CM2** : Mathilde NANTEUIL – Thierry KEIFFER : 25 élèves

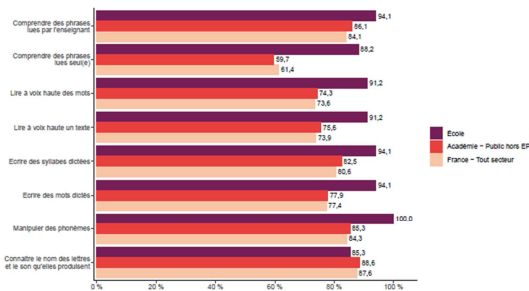
➔ POINT 3 : Sécurité

➔ POINT 4 : Résultats des évaluations CP - Point d'étape mi- CP

Fiche école des évaluations mi CP - FRANÇAIS - 2023

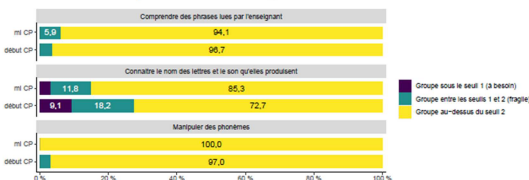
UAI	Nom	Commune	Secteur	IPS	mi CP	Cireo.
0672664G	École	Guederthém	Public hors EP	110,7	34	Haguenau Sud Haguenau

Taux d'élèves au-dessus du seuil 2 en français



Comparaison avec les évaluations de début CP

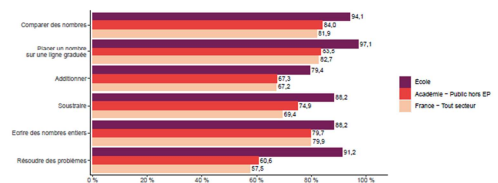
Le nombre associé à la barre n'est pas affiché s'il est inférieur à 5 %.



Fiche école des évaluations mi CP - MATHÉMATIQUES - 2023

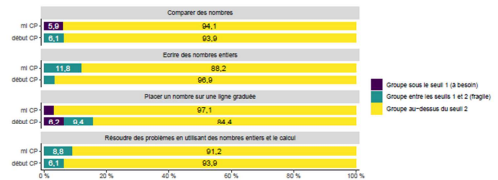
UAI	Nom	Commune	Secteur	IPS	mi CP	Cireo.
0672664G	École	Guederthém	Public hors EP	110,7	34	Haguenau Sud Haguenau

Taux d'élèves au-dessus du seuil 2 en mathématiques



Comparaison avec les évaluations de début CP

Le nombre associé à la barre n'est pas affiché s'il est inférieur à 5 %.



➔ POINT 5 : Point Mairie - Périscolaire

➔ POINT 6 : Projets divers

➔ POINT 7 : Fête scolaire

➔ POINT 8 : Questions associations des parents d'élèves non traitées précédemment

Qui est contre le PV ? Qui s'abstient ? → **Adoption à l'unanimité**

POINT 2 : Effectifs école/prévisions N+1/APC

2-1) PRÉVISIONS N+1 équipe de l'école

Enseignants : **départs** de Mélanie HEYERES (poste de stagiaire nommée dans une autre école), Nathalie GASSMANN (départ à la retraite), Laetitia STEBLER (mutation sur un poste de conseiller pédagogique), et aussi de Mathilde NANTEUIL et Morgane STRESSER.

Nous sommes dans l'attente de la nomination d'enseignants sur ces trois postes et également en attente de la nomination pour l'enseignant(e) qui assurera le 1/3 temps de décharge de la direction.

Le reste de l'équipe sera donc composé :

Anne GUILLON, Stéphanie JEUCH, Carine HOUEL-MAURER, Thierry KEIFFER.

AESH : Solange DUMINGER et Stéphanie STAUDER.

2-2) Prévisions N+1 élèves

Arrivée de 22 élèves de GS de l'école maternelle

Les remontées d'effectifs actuels prévoient donc 174 + 22 + 3 (arrivées) - 33 élèves (passage en sixième) - 5 départs (radiations)

→ 161 élèves

Le seuil de fermeture est de 156 élèves.

- Effectifs attendus :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
23 (un maintien)	34	37	37	30 (un maintien)

- Classes prévisionnelles (organisation provisoire) au 27 juin pour la rentrée 2023/2024

CP	CE1	CE1/CE2	CE2	CM1	CM1/CM2	CM2
		Anne GUILLON	Stéphanie JEUCH	Carine HOUEL- MAURER		Thierry KEIFFER + modulatrice
23	23	9/13	23	23	14/7	23

Soit 161 élèves

Départ de 33 CM2 en sixième : communication avec les parents de CM2 par le biais de la feuille de liaison volet 2 à partir du 24/03, pour répondre aux vœux des élèves (LV1/LV2) et l'affectation du collège de secteur (Hoerdt). L'ensemble des élèves a été reçu au collège le **16 juin de 9 h à 15 h** pour une journée d'immersion qui leur a beaucoup plu. Au cours de cette journée les élèves ont pu visiter le collège, manger à la cantine et participer à des cours.

Parents des futurs CP : comme l'an dernier un courrier à leur intention a été rédigé pour la remise de certains papiers. Quatre propositions de dates : lundi 12/06 (de 13 h à 15 h et de 17 h à 18 h 30), mardi 13/06 (de 13 h à 14 h 10), mercredi 13/06 (de 8 h 30 à 12 h 30) et le samedi 17 juin (de 8 h 30 à 12 h 30), pour une rencontre avec les parents d'élèves au moment de la remise des documents.

Un temps d'échange s'est déroulé le 23 juin : accueil des CP en maternelle avec une lecture dans les différentes classes de GS (pour leur donner l'envie d'apprendre à lire). Les GS sont venus à l'école élémentaire dans la classe de Nathalie GASSMANN/Vincent STRUB en présence des enseignants actuels de CP.

2-3) APC

Les activités pédagogiques complémentaires ont pu se dérouler tout au long de l'année scolaire ; elles touchent quasiment 40 % des élèves sur les 5 périodes.

Leurs caractéristiques (entre autres) :

- Accroître le sens de l'autonomie et de l'initiative
- Encourager l'établissement de liens interdisciplinaires
- Remédier à des difficultés en français (lecture orale ou compréhension ...) ou en mathématiques (résolution de problèmes ...)
-

(Rappel : Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial de la commune.

Elles ont débuté dès la mi-septembre pour la majorité des classes. Les élèves viennent en petits groupes (maximum 8 élèves) après les cours de 15 h 45 à 16 h 45 jusqu'à 17 h pour les CM2. Seule la classe de Mélanie HEYERES n'est pas concernée par les APC, cela est lié à son statut.

Actuellement, les élèves de la classe de CM2 peuvent également bénéficier d'APC.)

2-4) Sécurité

Deux alertes ont été menées en 2022 : une alerte incendie (26/09/2022) une alerte intrusion (21/11/2022) : confinement des personnes (cf. précédent PV du CE du 21 mars).

Une alerte évacuation des locaux s'est déroulée le 6/04/2023 à 14 h ; le temps d'évacuation a été de 7 minutes, le point de rassemblement était vers l'église.

Une quatrième alerte (deuxième alerte incendie) aura lieu la dernière semaine de classe.

2-5) Règlement intérieur/communication

Une évolution du règlement est à prévoir, car de plus en plus d'élèves ont un téléphone portable et des montres connectées à l'école élémentaire. Une réflexion sera certainement menée à ce sujet pour préciser leur utilisation, sachant qu'ils sont déjà exclus du règlement existant.

POINT 3 : Fête scolaire

BILAN : la fête scolaire de l'école s'est déroulée dans de bonnes conditions météo, malgré la chaleur, elle a permis à la communauté éducative de se réunir autour des enfants. Après avoir participé aux jeux proposés par les associations de 15 h à 17 h, les enfants de l'école, sous la conduite d'Alfonso, ont pu interpréter (17 h 30 à 18 h 15) une dizaine de chants (sur les thèmes de la tolérance, de l'espoir, du respect, de l'amour ...) pour le plus grand plaisir des adultes présents à cette occasion.



Les entreprises et / ou personnes donatrices ont été remerciées en préambule de cette prestation.

Les donateurs sont les suivants : le magasin du village Proxi, les sociétés et entreprises Carrefour (boissons), FRIEDRICH (tartes flambées), Aquarelle Développement, Piscine Indig'Eau, Le Secret du Cristal, Alsace Auto Racing, l'entreprise agricole de M. et Mme CONRAD.

Merci à Michel URBAN et à l'association l'AGCLS s'Mehlrud pour le prêt des fours à tartes flambées ainsi qu'à la Mairie pour l'aide apportée (notamment à Yves OHLMANN).

La soirée s'est terminée autour de tartes flambées.

Les points d'amélioration :

Proposer le spectacle dans le gymnase (à étudier).

Prévoir une partie barbecue afin de désengorger la partie « tartes flambées ». Cette solution nécessiterait encore davantage de parents volontaires pour donner un coup de main.

Les enfants n'étaient pas visibles par leurs parents : la solution d'une estrade dans la salle polyvalente sera peut-être à tester.

Délimiter la zone de chants, car les parents étaient trop agglutinés à l'avant.

Thierry KEIFFER propose aux deux associations de faire remonter leurs critiques constructives, afin d'apporter des améliorations pour les fêtes scolaires futures.

POINT 4 : Bilan année scolaire / Projets

Poursuite du projet ÉCO-environnement.

RAPPEL : Ce projet consiste à mettre des actions en œuvre pour donner un label international d'éco-école à l'école de Geudertheim.

Pour cette deuxième année le **thème choisi** parmi 7 thèmes possibles était celui de la **solidarité** (l'an dernier nous étions sur le thème des déchets). **Obtention du label éco-argent pour l'école.**

Le volet lié à l'alimentation sera certainement abordé l'an prochain.

Actions effectuées sur l'année scolaire 2022/23 :

Projet échecs (CP, CM2, CM1/CM2, CE2/CM1 : celui-ci a dû s'interrompre et ne sera certainement pas reconduit.

La semaine du goût : un petit déjeuner a eu lieu avec les classes d'Anne GUILLON et Stéphanie JEUCH (11/10/22).

Kangourou des maths (CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2).

Cross de l'école pour le mécénat « Chirurgie cardiaque » : 2 577 € de dons récoltés.

Sortie orchestre philharmonique de Strasbourg → *Pierre et le Loup*, classes de CP et CP/CE1.

Calendrier inversé : ce calendrier en lien avec l'association ALSACAM ; don de matériel scolaire et échange de courriers.

Projet « Route du Rhum » → certaines classes ont suivi le parcours du bateau « Mécénat chirurgie cardiaque ».

Chorale : les enfants ont pu se produire (principalement des chants de Noël) à la résidence du Moulin de la Zorn en deux « vagues » de 25 minutes de chants.

Sécurité ferroviaire pour les CM1/CM2 et CM2.

Projet badminton pour l'ensemble des sept classes de l'école.

Dessin avec la PEEP : 22^e édition du Grand Prix des jeunes dessinateurs organisé par la Fédération PEEP sur le thème : « Dessine un monde plein de gourmandises » (Date butoir de remise des dessins le 4 mars). Les classes de CP, CP/CE1, CE1, CE2/CM1 y participent. Pour information, la remise des prix a eu lieu le vendredi 14 avril matin.

Natation (CE1 et CM2).

Projet anti-gaspi de Mélanie HEYERES avec la Basse-Zorn.

Projet avec le Crédit mutuel → dessin : remise des diplômes le 16 juin 2023 par Monsieur SCHWARTZ, représentant du Crédit mutuel de Hoerdt.

Le thème pour les 6-10 ans : « de qui te sens-tu proche ? »

Jouer à cache-cache ou à des jeux de société, faire ses devoirs, ou encore partir en vacances, tout est bien plus amusant et facile lorsque l'on est plusieurs. Ta famille, tes amis, tes animaux ou encore ton équipe de foot, quelles sont les personnes les plus importantes pour toi ? Avec qui te sens-tu lié ? Avec qui aimes-tu passer du temps ? Qui aimerais-tu soutenir ou encourager ? Qu'il s'agisse de jouer, danser, chanter, montre-nous les activités que tu aimes faire en groupe ! Tu peux peindre, dessiner, coller... À toi de jouer !

Cartes « Action contre la faim » vendues au courant des mois de mai/juin ; cette action a permis de récolter 631 €.

Projet poney (CM1/CM2) (Carine HOUEL-MAURER) du 22 au 26 mai.

Projet kayak/escalade (CM2) (Mathilde NANTEUIL et Thierry KEIFFER) du 9 au 16 mai.

Projet classe verte (Mesdames Stebler et Stresser) du 30 mai au 2 juin.

Projet anti-harcèlement : réalisation d'affiches contre le harcèlement, mise en place d'un banc de l'amitié.

Photo de classe le jeudi 8 juin.

CME : Conseil municipal des enfants. Visite du Maire et de Jérémy OHLMANN le 5 juin pour présenter aux futurs élèves de CM1 et CM2 le projet. Visite de la mairie le 19 juin en trois groupes.

Remarque : Le conseil Municipal des Enfants se réunit une fois par mois, afin d'imaginer des actions à mettre en place au sein du village pour améliorer le quotidien des habitants. Les enfants ont une page complète dans chaque bulletin municipal afin de relater les événements auxquels ils participent.

Projet « graine de cirque » du 26 au 30 juin, CE1 et CE2 (les élèves de Stéphanie JEUCH et Anne GUILLON y participent actuellement).

Projet sortie à Sainte-Croix pour les CE2/CM1 et les CP le 16 juin 2023.

Nettoyage des abords de l'école + bords des pistes cyclables (CE1-CE2), vendredi 14 avril après-midi.

Sortie en Allemagne (CM1/CM2) le 24 juin : le montage d'un dossier auprès de la DARILV pour l'obtention d'une subvention financière de plus de 400 € (qui en général couvre le prix du transport) a été déposé.

Stage de réussite aux vacances de printemps : trois groupes ont été proposés par l'école pour les élèves de CE1-CE2-CM1.

Prévention et sécurité routière : théorie et pratique.

Intervention de l'infirmière scolaire (éducation à la sexualité) auprès des élèves de CM2 sur une matinée en deux groupes : les filles et ensuite les garçons le mardi 27 juin 2023.

Projets à venir :

Remise de diplômes et de livres dédiés par monsieur le Maire le 30 juin après-midi aux CM2, ainsi que la remise d'un diplôme et d'un livre offert par la PEEP aux futurs CP par les CM2.

Stage de réussite du mois d'août : l'école a été retenue pour y participer du lundi 28 au jeudi 31 août 2023 pour les élèves de CE1-CE2-CM1.

POINT 5 : Point mairie

Remerciement garage + demande pour mise en place d'un cadenas au niveau du bureau direction.

POINT 6 : Questions parents d'élèves et proposition d'actions

Questions :

- Difficultés rencontrées durant l'année scolaire : RAS
- Stage de réussite en été : **lundi 28 août au jeudi 31 août 2023.**
- Année scolaire 23/24 : cf. POINT 2
- Postes vacants : en attente d'affectation
- Projet d'école : on reste sur le projet d'école initié en 2019

Rappel aux parents d'élèves élus

- Le projet d'école comporte 3 grands axes.
- Les objectifs des grands axes sont les suivants (déclinés en fiches actions) :

AXE 1 : Éduquer les élèves à des pratiques en faveur du développement durable pour devenir des éco-citoyens responsables

AXE 2 : Ouvrir à la culture, aux arts et à la fréquentation de différents milieux

AXE 3 : S'approprier des pratiques de résolutions de problèmes et de logique

Le projet d'école arrivera à son terme en 2023 ; certaines actions initiées seront prolongées et de nouvelles (en lien avec les demandes nationales) seront mises en place.

- Fournitures scolaires (uniquement des cahiers) par l'association Vivre l'École. Les bons de commande seront distribués avec les livrets scolaires.
- Répartitions : cf. POINT 2
- Organisation des récréations : le problème ne se posera pas l'année prochaine, car nous aurons en récréation les élèves du cycle 2 de 9 h 45 à 10 h et ceux du cycle 3 de 10 h 05 à 10 h 20
- Pause méridienne : Demande de la PEEP pour rallonger d'un quart d'heure la pause méridienne, qui semble trop juste à certains parents qui viennent récupérer et ramener leur(s) enfant(s) à pied.
Un questionnaire rédigé conjointement par les deux associations et les enseignants des deux écoles sera distribué pour savoir combien de parents seraient concernés par la rallonge de la pause méridienne.

RAPPEL du 2/02/2018 pour le retour à la semaine de 4 jours :

Retour à la semaine de 4 jours
Vote des deux écoles

Horaires

Cadre :

- les horaires des deux écoles doivent être identiques
- la matinée ne peut pas excéder 3 h 30 de classe
- la pause méridienne est de 1 h 30 minimum
- journée de 6 h

Ce qui en découle :

Les horaires de classe de la matinée restent inchangés, à savoir :

8 h – 11 h 30 soit 3 h 30

À l'élémentaire, la cour est ouverte et surveillée à partir de 7 h 50.

Pause méridienne et horaire de fin de classe :

Reste 2 h 30 de classe par après-midi soit 3 propositions :

13 h – 15 h 30 : pause méridienne de 1 h 30 + 2 h 30 de classe

13 h 15 – 15 h 45 : pause méridienne de 1 h 45 + 2 h 30 de classe

13 h 30 – 16 h : pause méridienne de 2 h + 2 h 30 de classe

Arguments :

Enseignants : ne pas retarder trop la sortie de classe de façon à garder ce qui était bon de la réforme précédente et qui permettait aux enfants d'avoir le temps de pratiquer des activités culturelles et/ou sportives, de profiter d'un temps en famille, d'aller à des rendez-vous médicaux liés ou non à leur scolarité (orthodontiste, ophtalmo, orthophoniste...) + de garder les élèves en APC (environ 40 % des élèves de l'école élémentaire est concerné à un moment ou un autre de l'année scolaire par ce dispositif) en leur laissant encore du temps. Donc l'idéal serait une pause méridienne courte de 1 h à 1 h 15 avec une sortie au plus tard à 15 h 45 ce qui fait une sortie à 16 h 30 pour les enfants en APC de 45 minutes.

Point 7 : Intervention de monsieur le Maire

→ Un dossier de réaménagement de l'école a été déposé pour une demande de subvention par les services de l'État. À ce jour, la commune n'a reçu aucune réponse.

Il n'y aura donc aucuns travaux réalisés pour l'année scolaire à venir.

→ L'équipe périscolaire va monter un projet pédagogique « jardin partagé » à la rentrée prochaine. Celui-ci se trouvera à côté du cimetière. L'école pourra s'associer au projet si elle le désire.

Calendrier année scolaire 2023/2024 :

- **Rentrée des classes** : lundi 4 septembre à 8 h
- **Marche de St Nicolas** : vendredi 1^{er} décembre (PEEP)
- **Marché de Noël** : dimanche 3 décembre (Vivre l'École)

La secrétaire,

Anne GUILLON

Le directeur,

Thierry KEIFFER